

Initiative

actualité

de protection



**Multiplication des abus
et des agressions: il faut
ouvrir les yeux et stopper
la sexualisation précoce!**

Stop aux abus et aux agressions dans les crèches

De plus en plus d'enfants sont victimes d'agressions sexuelles dans les crèches et les écoles enfantines. Une éducation sexuelle néfaste y contribue même – au lieu de les protéger. L'éducation sexuelle précoce doit cesser.

On observe une nette recrudescence des cas d'abus sur des enfants de la part d'adultes et d'agressions sexuelles par des enfants entre eux. Le quotidien Tages-Anzeiger a rapporté le cas d'une fille de neuf ans abusée par un garçon plus âgé pendant des mois. Ce n'est pas un «cas isolé». Les délits sexuels par des mineurs se multiplient.

Ces situations sont également en augmentation en Alle-

magne, apprend-on. Dans le seul Land de Rhénanie-Westphalie, 75 cas de violence sexuelle par des adultes sur des enfants commis dans des crèches en 2024 ont été rapportés aux offices de la jeunesse, et 323 cas survenus entre des enfants eux-mêmes. Une année plus tard, en 2025, ce chiffre avait déjà atteint 162 cas d'abus par des adultes sur des enfants et 501 cas de violence sexuelle entre enfants. Cette augmentation dramatique montre que nous sommes face à un phénomène de masse.

Personne ne sait quel est le nombre de cas non connus. On estime cependant que les agressions sexuelles des enfants ne sont pas seulement influencées par les images présentes dans les médias, mais également par la représentation exacerbée des organes reproducteurs et des organes d'excrétion

«Mon corps m'appartient!»: des

Des parents contactent régulièrement l'Association Initiative de protection pour savoir si le programme de prévention «Mon corps m'appartient!» est recommandé pour des enfants en âge de scolarité. Des experts scientifiques ont des doutes à ce sujet: ils privilégient une autre forme de prévention des abus.

La pièce de théâtre «Mon corps m'appartient!» est actuellement à l'affiche dans les groupes de théâtre locaux des régions germanophones. Mais il existe également un parcours interactif du même nom sous forme éducative. Ce dernier est proposé par la fondation Protection de l'enfance Suisse aux crèches, aux écoles enfantines et aux écoles primaires. Sa mise en œuvre au niveau local est cependant du ressort des services de prévention cantonaux.

Ce parcours éducatif utilise la distinction entre «sentiments oui ou non» et entre «attouchements agréables ou désagréables». L'élément primordial déterminant la limite avec un abus est donc le ressenti subjectif de l'enfant. C'est par cette méthode que l'autonomie de l'enfant est censée être renforcée.

Prévention subjective des abus

Ce concept subjectif de la prévention des abus a infiltré tous les établissements éducatifs au fil du temps. Les enfants sont censés apprendre à se défendre. Mais la question se pose immédiatement de savoir comment et quant il doivent se défendre. Doit-on laisser cela à l'appréciation subjective de l'enfant, ou faut-il établir des règles objectives?

Il apparaît d'ores et déjà que pour les enfants, la prévention subjective des abus n'offre aucune protection efficace.

Rien d'étonnant donc que jusqu'à présent, aucune étude empirique ou résultat tangible n'ait réussi à prouver que les programmes de prévention subjectifs des abus sont efficaces pour les enfants.

Le thérapeute néerlandais **Ruud Bullens**, qui travaille avec les auteurs d'infractions, relève que lors de la phase d'approche, communément appelée grooming¹, les enfants n'ont pratiquement aucune chance de poser des limites face à un adulte.

Sur le plan de la criminologie, la subjectivité n'offre aucune sécurité fiable (**Dr Christian Spaemann**, psychiatre).

Le sexologue et professeur allemand **Jakob Pastötter** décrit le grooming ainsi: «On cherche à obtenir la confiance des enfants en leur disant ce qu'ils doivent faire – y compris avec leurs organes génitaux.

Puis on leur dit: C'est une bonne chose, c'est très bien. Et comme dernière étape, on leur dit: Laisse-moi t'aider!»

Et ce n'est pas là une simple affirmation, c'est une exigence qui fait partie des concepts modernes d'éducation sexuelle. Selon Pastötter, elle



Poste du parcours «Mon corps m'appartient!». L'avis de la prof. Dr K et en grand format des enfants posant nus – c'est de l'incitation vis passants et les enfants à considérer les enfants comme des «êtres s et rouges, où ils acceptent d'être touchés et où ils ne le souhaitent p Le «spécialiste» externe se retrouve a

¹ Grooming: méthode d'approche des enfants en vue de les agresser sexuellement, notamment au moyen de tactiques de désensibilisation et d'attouchements.

s experts dénoncent

va même jusqu'au point où les parents et les éducateurs sont censés aider physiquement les enfants à découvrir leur sexualité. La spécialiste en sciences de l'éducation allemande **Karla Etschenberg** est très critique face à ce principe de subjectivité: «Je partage l'avis des voix critiques pour dire que pour prévenir les abus sexuels, il est dangereux d'encourager les enfants à dire «non» à un ressenti subjectif désagréable et à dire «oui» à un ressenti subjectif agréable.». Selon Etschenberg, il est extrêmement risqué «d'encourager implicitement à dire «oui» à des actes intimes agréables, qu'ils soient initiés par des adultes, par d'autres enfants ou même par l'enfant lui-même, car cela ouvre la voie aux agressions sexuelles».

Etschenberg observe que «le message selon lequel chaque enfant a le droit de dire «non» à des agressions désagréables rend l'enfant dont le «non» n'est pas respecté conjointement coupable de l'agression», surtout «lorsque ces actes sont banalisés par le personnel (p. ex. dans les crèches ou les écoles enfantines) comme étant des «jeux du docteur» de nature positive».

C'est «une situation idéale pour les auteurs d'abus, qui prétendent facilement que l'enfant a lui-même souhaité ces interactions, sinon il se serait défendu.»

Prévention objective des abus

Le point essentiel de l'approche objective est d'affirmer que la responsabilité en matière de protection contre les abus sexuels se situe chez les adultes (parents et éducateurs) et qu'elle doit être appliquée au moyen de règles claires, externes et objectives, et que la compétence de protection ne soit pas déléguée à l'enfant.

La barrière ne doit pas dépendre du ressenti subjectif de l'enfant, mais uniquement de règles prédéfinies qui représentent une véritable protection contre les abus. Exemple: Qu'est-ce qui est permis dans la crèche et qu'est-ce qui est interdit?

Une règle simple mais importante est: «On ne baisse pas les pantalons».

De plus, il ne doit pas y avoir de locaux séparés et sans surveillance. Ainsi, dans les établissements éducatifs, les enfants ne devraient pas avoir la possibilité de se rendre, sans surveillance et de manière totalement isolée des autres ou des adultes, dans certains espaces, par exemple des «tentes douillettes» pour «jouer au docteur», ou d'aller aux toilettes à deux.

La pudeur naturelle des enfants – qui sert de barrière contre les abus – ne doit pas être affaiblie par des «programmes de prévention des abus», des «livres d'images» ou des «jeux» poussant à la sexualisation dans les crèches et les écoles enfantines.

Karla Etschenberg: «Il est inacceptable de représenter publiquement quelle pour les pédophiles et une tactique efficace pour habituer les sexuels!» Les enfants sont invités à indiquer, à l'aide d'aimants verts. L'enseignant est prié de s'absenter et de ne pas se mêler à ce jeu. Alors seul avec les enfants à ce poste!



Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, l'Association Initiative de protection ne peut en aucun cas recommander le parcours éducatif «Mon corps m'appartient!».

Suite de la page 1

dans des jeux et des illustrations, et par la propagande incitant à pratiquer de pré-tendus jeux du docteur. La notion d'éducation sexuelle des enfants, souhaitable en soi, est poussée beaucoup trop loin et on feint d'ignorer les abus et les violences qui découlent de cette approche.

Le cas de Baunatal

Dans la ville de Baunatal près de Kassel en Allemagne, un cas a attiré l'attention du public: des parents, Hans et Kübra Hoti, ont décidé d'informer le public de ce qui est arrivé à leur fils. En avril, leur jeune fils de quatre ans, s'étant retrouvé dans un local annexe de la salle de gymnastique, a vraisemblablement été victime d'un délit sexuel, c'est-à-dire d'un acte sexuel sous la contrainte entre enfants. Les parents de l'enfant concerné reprochent à la direction de la crèche une grave rupture de confiance et une violation du devoir de surveillance.

Cette famille a également décidé d'attaquer en justice la direction de l'établissement pour délit de contrainte et violation du devoir d'assistance et de surveillance. Et afin de pouvoir présenter un dossier sans faille aux autorités de police, elle a aussi procédé à une dénonciation des enfants suspectés d'être impliqués. Une plainte pour faute professionnelle et manquement au devoir d'assistance a également été déposée au ministère des affaires sociales de Hesse.

Les débats se sont enflammés surtout autour du concept de protection contre la violence dans les crèches, une violence tolérée et encouragée par la notion communément admise de «découverte corporelle» entre enfants (les prétendus jeux du docteur).

Brèche pour les auteurs d'abus

C'est justement là qu'est le cœur du problème et des actes scandaleux qui se déroulent dans les crèches et écoles enfantines suisses.

Sous prétexte de «prévention des abus», on pratique une éducation sexuelle teintée d'idéologie

qui fait tout sauf prévenir les abus, et qui au contraire, les favorise. On a fait de la protection contre la violence un instrument de violence (sexuelle).

Cette éducation sexuelle idéologique accroît également le risque de grooming, c'est-à-dire la tactique d'approche des mineurs par des adultes cherchant à commettre des abus: lorsque les limites de la pudeur dans le quotidien des crèches sont délibérément sapées, les enfants perdent leur système de défense naturel. C'est une brèche et un ticket d'entrée sub-

ventionné pour les auteurs potentiels d'abus.

Comment les parents peuvent-ils concrètement protéger leurs enfants? L'Initiative de protection leur conseille d'examiner attentivement les livres et les supports d'enseignement qui existent. Ces guides pour découvrir ses propres organes sexuels et ceux des autres (par exemple la fable teintée d'idéologie queer «Wuschelkopf und Pupsopo» en suisse alémanique) contiennent souvent un «livre d'accompagnement pour les tout-petits dès 18 mois». Les parents doivent aussi se renseigner sur le concept de protection et de prévention de la violence et exiger d'en obtenir une copie. S'il fait état d'éléments d'enseignement et d'ateliers de travail aux relents idéologiques, les parents peuvent obtenir une dispense pour l'enfant.

Ligne rouge: pas de jeux du docteur, par d'expérimentations, et un arrêt immédiat de la sexualisation précoce idéologique !

C'est seulement ainsi que les enfants pourront grandir dans un environnement qui les édifie et les protège. ■



Il n'est jamais trop tard pour les dernières volontés

À l'automne, beaucoup de gens réfléchissent plus fréquemment à leur propre finitude. C'est un moment où l'on se demande ce qu'il adviendra de ses biens et de ses possessions après notre départ. Aborder cette question avec sérénité et clarté, et organiser à l'avance ses dernières volontés, peut être un geste de grande attention et de respect, tant envers soi-même qu'envers ses proches.

Outre un don à l'association Initiative de protection, il est également possible de prendre en compte vos volontés testamentaires, par le biais d'un legs ou d'une désignation en tant qu'héritier. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou de précisions, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au numéro de téléphone indiqué 061 702 01 00 ou par e-mail: info@initiative-de-protection.ch.

Transformation idéologique de la société

Diversité, inclusion et diktats linguistiques

C'est dans la salle principale presque comble de l'hôtel Arte à Olten que le médecin et psychiatre allemand Christian Spaemann a exposé les fondements idéologiques et les thèses de l'actuelle éducation sexuelle, qui s'inspire de pédophilie et d'une utopie non fondée scientifiquement, éducation que l'on assène aux adolescents et qui ouvre la porte aux abus sexuels.

Dans son allocution prononcée lors de l'assemblée générale de l'Association Initiative de protection, qui fêtait ses 10 ans d'existence, le docteur Christian Spaemann a premièrement abordé les fondements idéologiques de l'actuelle éducation sexuelle. Ces idées découlent du concept d'émancipation néolibéral du siècle dernier, selon lequel il s'agit de tenir compte et de favoriser les pulsions sexuelles chez les enfants. Le Dr Spaemann a évoqué le manque de fondement scientifique et l'arrière-plan pédophile de ces thèses toujours en vogue aujourd'hui.

«Une éducation sexuelle utopique qui dépasse complètement les enfants et les adolescents, et qui ouvre toute grande la porte aux abus.»

Par ailleurs, l'éducation sexuelle actuelle repose sur la théorie du genre, qui considère la sexualité en la dissociant largement des parcours de vie prédéfinis et la conçoit comme un élément de plaisir au service d'identités sexuelles et de modes de vie quelconques, tous aussi importants les uns que les autres et méritant d'être encouragés. Selon cette idéologie, la seule morale des actes à caractère sexuel réside dans le consentement des partenaires. C'est une éducation sexuelle utopique qui dépasse complètement les enfants et les adolescents, et qui ouvre toute grande la porte aux abus.



Le psychiatre et docteur Christian Spaemann met en garde contre la transformation idéologique de la société.

Elle ignore le cadre que constituent l'attachement, la responsabilité et la famille, au sein duquel la sexualité des enfants et des adolescents ne devient progressivement compréhensible qu'avec l'âge.

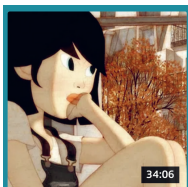
La théorie du genre, elle, repose largement sur le néomarxisme culturel dont les thèses remontent jusqu'à la première moitié du siècle dernier, avec les idées de l'Italien Antonio Gramsci, marxiste doctrinaire et précurseur de l'endoctrinement gauchiste. Cette idéologie n'a pu connaître le succès qu'en raison de son lien avec le néolibéralisme progressiste, en particulier dans les milieux financiers et l'industrie du numérique.

Le Dr Spaemann a ensuite abordé les points faibles du libéralisme et l'affaiblissement de la conscience de Dieu dans les sociétés occidentales, autant de brèches où s'engouffrent les idéologies.

Dans une perspective positive, il a cité le caractère éphémère de toute idéologie qui se dresse contre la nature humaine, mais aussi l'apparition des premiers signes d'un renforcement de la chrétienté en Occident. Selon le Dr Spaemann, il faut viser l'émergence d'une nouvelle élite qui comprendra que l'État et la société reposent fondamentalement sur notre héritage chrétien et occidental. ■

La SSR sous le feu des critiques: des parents se sentent dupés par une pièce radiophonique

Plusieurs parents révoltés ont contacté l'Association Initiative de protection (VSI). Ils se sont sentis trompés par la Radio-Télévision Suisse (RTS), qui propose, sur son site Internet, une pièce radiophonique pour enfants sans souffler mot du fait qu'elle comporte du contenu transgenre. Comme le montre une recherche effectuée dans les programmes RTS germanophones pour enfants, il faut donner raison à ces parents.



Pièces radiophoniques RTS pour enfants - histoires...

Je suis Alex - pièce radiophonique racontant un nouveau commencement

Nouveau pays, nouvelle école, nouvelle vie! Alex a déménagé des États-Unis en Suisse. Son premier jour d'école est super...

Ce podcast audio RTS en allemand porte le titre apparemment inoffensif «Je suis Alex – une pièce radiophonique racontant un nouveau commencement». Il est destiné aux enfants dès 10 ans et se trouve à la rubrique des pièces radiophoniques RTS – histoires pour enfants. Selon le récit, la jeune Alex a déménagé des États-Unis en Suisse et se réjouit de son premier jour d'école. Ayant fait de mauvaises expériences dans son ancienne école, elle souhaite pouvoir vivre un nouveau départ. Mais comme la suite de l'histoire le montre, Alex est un adolescent qui se sent fille et qui désire être considéré comme telle. Une mère nous a écrit à ce sujet en disant «qu'à la fin de l'histoire, elle était révoltée et consternée», premièrement du fait que la RTS «ose diffuser une telle chose pour des enfants à partir de 10 ans» sans en informer les parents et sans expliquer le thème essentiel dans la description de cette pièce. Car il s'agit bel et bien de propagande transgenre! Deuxièmement, elle a trouvé «bizarre que les parents d'Alex offrent tant de compréhension envers Alex», comme si un

changement de sexe était un acte tout à fait normal. La mère suspecte à raison que «la vaste majorité des parents réagiraient avec colère à une telle présentation». Son instinct maternel lui dit qu'«il faudrait alors chercher avec délicatesse, avec l'enfant ou l'adolescent, d'où vient un tel sentiment à un si jeune âge». La mère estime à raison qu'il «s'agit de conforter et d'affirmer les jeunes dans leur sexe de naissance, afin qu'ils se sentent à nouveau à l'aise dans leur sexe biologique».

L'Association Initiative de protection remercie les parents qui ont attiré son attention sur cette pièce radiophonique RTS. Elle invite chacun à lui rapporter directement tout cas concret de propagande transgenre en écrivant à: info@schutzinitiative.ch. Elle examine tout cas rapporté et prend les mesures adéquates. ■

Cette pièce radiophonique s'inspire du livre «Je suis Alex» qui, en 2021, avait remporté un prix UNICEF¹ de littérature pour enfants. En 2021, cette même agence de l'ONU avait, après d'âpres critiques internationales émises par des experts de la protection enfantine, fini par retirer du site web UNICEF un rapport controversé qui minimisait les dommages psychologiques et sociaux, pourtant scientifiquement démontrés, de la pornographie pour enfants (!)

¹ UNICEF : United Nations Children's Fund. Français : Association de Défense des Droits de l'Enfant

Appel aux dons:

Association Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées
qui veulent des conseils: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît 5 fois par an / Abo: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / Edition et rédaction: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1 / © Association Initiative de protection / Images: p. 1: p.1 image symbole (généré par l'IA), p. 2-3 et 5: rédaction AIP, p. 4: eyetronic/Adobe Stock, p. 6: srf.ch (La légende de l'image a été traduite en français.) / Impression: jordibelp.ch

Notre action nécessite votre soutien de toute urgence!



ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION